

# GRAMINASTAR<sup>®</sup> PLUS

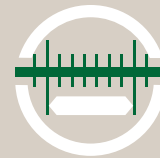
Herbicide Maïs



Efficace sur un large spectre de graminées



Homologué sur maïs, maïs doux, millet et sorgho



Applications en pré-levée ou post-levée précoce



GRAMINASTAR<sup>®</sup> PLUS est issu des laboratoires Life Scientific

Pour plus d'informations :

<https://lifescientific.com/fr/products/fr-fr/graminastar-plus/>

**lifescientific**   
FRANCE

# GRAMINASTAR<sup>®</sup> PLUS

## HERBICIDE MAÏS

### Un rendement préservé grâce à une excellente performance sur graminées et certaines dicotylédones

- Herbicide systémique, pénétrant dans les adventices dès leur germination ou pendant leur levée
- Excellente sélectivité, grâce au phytoprotecteur (Bénoxacor)

### Une action dans le temps

- GRAMINASTAR<sup>®</sup> PLUS est efficace sur flore sensible pendant 4 à 6 semaines, en fonction de l'humidité du sol
- Cette persistance permet, en particulier, de protéger le démarrage du maïs en cas de semis précoce et de conditions froides au démarrage de la culture

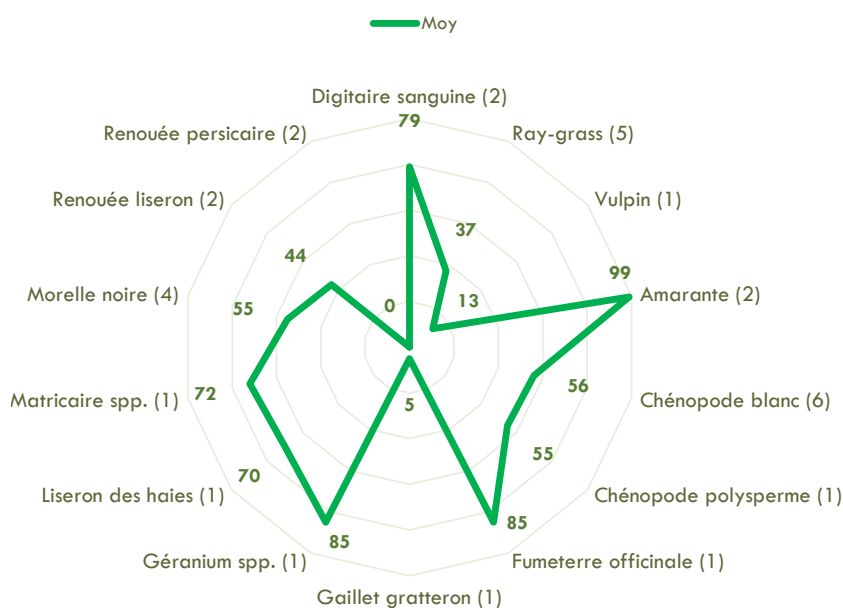
### Une souplesse d'utilisation

- Les utilisations sur maïs du GRAMINASTAR<sup>®</sup> PLUS sont autorisées du pré-semis jusqu'à la post-levée précoce du maïs
- De nombreuses associations possibles pour compléter le spectre sur dicotylédones, en programme pré puis post ou post-précoce

## PRÉSENTATION

- Composition : 915 g/L de s-métolachlore + 45 g/L de bénoxacor
- Formulation : concentré émulsionnable (EC)
- N° d'AMM : 2200519
- Dose homologuée : 1,09 l/ha sur Maïs et 2,1 l/ha sur Maïs doux
- Classement : H410, H317
- Nombre d'application : 1 application par an
- Délai de rentrée : 48 heures
- ZNT aquatique : 20 m dont DVP 5m sur Maïs; 5 m sur Maïs doux
- Emballage : 5 L et 20 L

### Spectre d'action du S-Metolachlore (1000,6 g/ha) en pré-levée % d'efficacité, regroupement 8 essais



## TABLEAU DES USAGES

(se reporter à l'étiquette pour la liste complète des usages)

Culture	Cible	Dose homologuée	Nombre maxi d'application par culture	Délai avant récolte (DAR)	ZNT par rapport aux points d'eau
Maïs	Graminées & dicotylédones annuelles	1,09 L/ha	1/an *	90 j	20 m dont DVP**
Sorgho, Millet, Moha	Graminées & dicotylédones annuelles	1,09 L/ha	1/an *	90 j	20 m dont DVP**
Maïs doux	Graminées & dicotylédones annuelles	2,1 L/ha	1/an	60 j	5 m

\* : Pour protéger les eaux souterraines et les eaux de surface, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du S-métolachlore à une dose supérieure à 1000 g de substance active /ha/an sur « maïs » \*\* : DVP: dispositif végétalisé permanent

GRAMINASTAR<sup>®</sup> PLUS AMM : 2200519 915 g/l de S-métolachlore + 45 g/l de bénoxacor - Détenteur d'homologation: Life Scientific Ltd. Marque déposée Life Scientific Ltd - Attention - H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient du S-métolachlore et du bénoxacor. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. - P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 Porter des gants de protection et des vêtements de protection pendant les phases de mélange, chargement et l'application. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation agréée d'élimination des déchets. SP1 -Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. Ne pas rejeter dans l'évier, le caniveau ou tout autre point d'eau le reliquat de produit non utilisés et les eaux de lavage du pulvérisateur. SPe1 - Pour protéger les eaux souterraines et les eaux de surface, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du S-métolachlore à une dose supérieure à 1000 g de substance active /ha/an sur « maïs » (maïs, millet, moha, sorgho). SPe2 - Pour protéger les eaux de surface, ne pas appliquer ce produit sur parcelle drainée en période d'écoulement des drains. SPe3 -Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages sur « maïs doux ». SPe3 -Pour protéger les eaux de surface, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur « maïs » (maïs, millet, moha, sorgho). Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou sur [www.lifescientific.com/fr/LifeScientificFrance](http://www.lifescientific.com/fr/LifeScientificFrance) - 11-13 rue des Aulnes - 69760 Limonest - 04 69 98 23 41 - Distribution produits phytosanitaires professionnels - Siret : 840 763 056 000 24 - TVA : FR23 840 763 056. [www.terza-rima.com](http://www.terza-rima.com) - Photos : ©Life Scientific - Adobe Stock



lifescientific  
FRANCE

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**